

Internat d'excellence

Note technique de gestion des demandes

Etablissements concernés ayant un internat d'excellence

Dans l'académie de Poitiers, **14 internats ont été labellisés "Internat d'excellence"** :

Collège Le Petit Mairat Montemboeuf (16)
Lycée Louise Michel à Ruffec (16)
Lycée Guez de Balzac à Angoulême (16)
Lycée Marcel Dassault à Rochefort (17)
Lycée Jean Hyppolite à Jonzac (17)
Lycée Emile Combes à Pons (17)
Lycée Jean Moulin à Montmorillon (86)

Lycée Kyoto à Poitiers (86)
Lycée Marc Godrie à Loudun (86)
Cité scolaire Jean Moulin à Thouars (79)
Lycée Les Grippeaux à Parthenay (79)
Lycée François Cail à Chef Boutonne (79)
Lycée E. Perochon à Parthenay (79)
Lycée Haut Val de Sèvres à St Maixent (79)

Synthèse de la procédure et documents à utiliser

Etablissements d'origine

- L'établissement d'origine des élèves proposant un internat dans les établissements cités constitue les dossiers.
 - Document : Dossier-candidature-admission-internat-excellence-poitiers COMPLET R25
 - Disponible via l'intranet : Gestion établissement >internats
- Le dossier complet est à envoyer à l'établissement demandé afin que celui-ci puisse émettre un avis sur chaque candidature.
- En complément des dossiers les établissements d'origine doivent compléter le fichier de synthèse sous format Excel (12 mai 2025) de leurs candidatures et le transmettre par voie numérique (respecter le format XLS) à (aux) établissement(s) demandé(s).

Etablissements demandés

- Les établissements demandés transmettent à la DSDEN (service scolarité) de leur département l'ensemble des dossiers pour étude en commission départementale.
- Ils transmettent également, par voie numérique, le fichier XLS global complété (dont avis du chef d'établissement sur l'ensemble des candidatures) de l'ensemble des demandes (20 mai 2025).

DSDEN

- La DSDEN, après commission, informera les établissements d'origine des résultats afin que ceux-ci en informent les familles.

A souligner

Le fichier Excel de synthèse des demandes contient un maximum de menus déroulant afin de faciliter la saisie des établissements. Néanmoins, lorsqu'une donnée n'est pas disponible dans un menu déroulant (ex nom d'une école ou d'un lycée), l'établissement doit saisir directement l'information dans la cellule dédiée.

L'ensemble du calendrier est indiqué dans le dossier Académique.